

DEROULEMENT DE LA FORMATION ECSR

CCP1

Les épreuves du CCP1 ECSR Les compétences à acquérir pour le CCP1 « Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles ou collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur » sont les suivantes :

- Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation.
- Animer une séance collective de formation à la sécurité routière.
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger.
- Évaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants.
- Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage.
- Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier.
- Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques.

Durée : 6 mois soit 640h de formation et 140h de stage

Organisation : 100% en présentiel Lyon (selon planning),

1. Questionnaire à Choix Unique (QCU) : 50 questions.

Mise en situation professionnelle en véhicule : 1 leçon de conduite de 60 min avec un élève fourni par le centre ayant déjà effectué au minimum 6h de conduite au préalable

3. Mise en situation professionnelle en salle : 1 cours en salle de 40 min devant 4 élèves fournis par le centre après 20 min de préparation au préalable sur 1 thème tiré au sort parmi 57 thèmes

5. Entretien technique : Auto-évaluation de leurs mises en situations professionnelles durant 1 heure.

CCP2

Les compétences à acquérir pour le CCP2 « Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement » sont les suivantes :

- Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation.
- Construire et préparer une action de sensibilisation.
- Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des autres usagers et de l'environnement.
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

Les épreuves du CCP2 ECSR

1. Rédaction d'un mémoire sur une action de sensibilisation à la sécurité routière faite par le candidat.

2. Présentation de l'action de sensibilisation par le biais d'un support de présentation numérique durant 30 min.

3. Questionnement à partir des productions d'une durée de 30 min pour les candidats en massé et d'une durée de 1 heure pour les candidats en alternance

4. L'entretien final est passé à la suite du dernier CCP passé. Il est d'une durée de 30 min et permet d'échanger avec le candidat sur sa vision du métier, ses valeurs professionnelles et ses projections dans le futur.

Obtention du Titre Professionnel ECSR après validation du CCP1, du CCP2 et de l'entretien final.

5 Nous contacter